

CALENDRIER DES COLLECTES SÉLECTIVES

JANVIER > JUIN 2024

COLLECTABLES



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
LU 1	JE 1	VE 1	LU 1	ME 1	SA 1
MA 2 RES P&C PMC	VE 2	SA 2	MA 2 RES LFJ & BE	JE 2	DI 2
ME 3	SA 3	DI 3	ME 3	VE 3	LU 3
JE 4	DI 4	LU 4	JE 4	SA 4	MA 4 RES LFJ & BE PMC
VE 5	LU 5	MA 5 RES LFJ & BE	VE 5	DI 5	ME 5
SA 6	MA 6 RES LFJ & BE	ME 6	SA 6	LU 6	JE 6
DI 7	ME 7	JE 7	DI 7	MA 7 RES LFJ & BE PMC	VE 7
LU 8	JE 8	VE 8	LU 8	ME 8	SA 8
MA 9 RES LFJ & BE	VE 9	SA 9	MA 9 RES LFJ & BE PMC	JE 9	DI 9
ME 10	SA 10	DI 10	ME 10	VE 10	LU 10
JE 11	DI 11	LU 11	JE 11	SA 11	MA 11 RES LFJ & BE
VE 12	LU 12	MA 12 RES PMC	VE 12	DI 12	ME 12
SA 13	MA 13 RES PMC	ME 13	SA 13	LU 13	JE 13
DI 14	ME 14	JE 14	DI 14	MA 14 RES LFJ & BE	VE 14
LU 15	JE 15	VE 15	LU 15	ME 15	SA 15
MA 16 RES PMC	VE 16	SA 16	MA 16 RES LFJ & BE	JE 16	DI 16
ME 17	SA 17	DI 17	ME 17	VE 17	LU 17
JE 18	DI 18	LU 18	JE 18	SA 18	MA 18 RES P&C LFJ & BE PMC
VE 19	LU 19	MA 19 RES LFJ & BE	VE 19	DI 19	ME 19
SA 20	MA 20 RES LFJ & BE	ME 20	SA 20	LU 20	JE 20
DI 21	ME 21	JE 21	DI 21	MA 21 RES P&C LFJ & BE PMC	VE 21
LU 22	JE 22	VE 22	LU 22	ME 22	SA 22
MA 23 RES LFJ & BE	VE 23	SA 23 POP-UP PARC DE RECYCLAGE	MA 23 RES P&C LFJ & BE PMC	JE 23	DI 23
ME 24	SA 24	DI 24	ME 24	VE 24	LU 24
JE 25	DI 25	LU 25	JE 25	SA 25 POP-UP PARC DE RECYCLAGE	MA 25 RES LFJ & BE
VE 26	LU 26	MA 26 RES P&C PMC	VE 26	DI 26	ME 26
SA 27 POP-UP PARC DE RECYCLAGE	MA 27 RES P&C PMC	ME 27	SA 27 ENCOMBRANTS SUR DEMANDE ET PAYANT	LU 27	JE 27
DI 28	ME 28	JE 28	DI 28	MA 28 RES LFJ & BE	VE 28
LU 29	JE 29	VE 29	LU 29	ME 29	SA 29
MA 30 RES P&C PMC		SA 30	MA 30 RES LFJ & BE	JE 30	DI 30
ME 31		DI 31		VE 31	

PMC > COLLECTE EN PORTE-À-PORTE



Les règles pour un bon recyclage

- égouttez et videz bien tous les emballages.
- Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.
- Enlevez le film plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac.
- Retirez les films plastiques qui recouvrent l'entièreté des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac bleu.

INTERDIT

- Emballages composés d'un mix de matériaux (p.ex. une couche de film plastique et une couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotines ou de nourriture humide pour animaux, ...
- Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants
- Les emballages d'huile de moteur et lubrifiants, pesticides, colle, peintures et vernis, tubes de silicone
- Les emballages avec une contenance à 8L
- La frigolite
- Autres objets
- Les emballages avec bouchon de sécurité enfant

ATTENTION !

- N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac).
- N'accrochez rien à l'extérieur du sac.

LÉGENDE :

- RES : DÉCHETS RÉSIDUELS
- P&C : PAPIERS - CARTONS
- PMC : EMBALLAGES EN PLASTIQUE - EMBALLAGES MÉTALLIQUES - CARTONS À BOISSONS
- LFJ & BE : DÉCHETS DE LÉGUMES, DE FRUITS, DE JARDIN ET BOIS D'ÉLAGAGE
- ENCOMBRANTS SUR DEMANDE ET PAYANT - 02 334 17 40
- POP-UP PARC DE RECYCLAGE
- SAPINS DE NOEL, SANS POT NI DÉCORATION

- Sortez vos déchets avant 6.00 h, de préférence la veille à partir de 20.00 h. En été les collectes peuvent commencer à partir de 5.00 h.
- Fermez bien le sac. Placez le sac poubelle de manière bien visible sur le trottoir.
- Des problèmes concernant les collectes ? Plus d'info ? Contactez intradura 02 334 17 40.

- Téléchargez Recycle!
- Consultez le jour de collecte, les informations sur le tri et les points de collecte sur votre smartphone avec l'application Recycle!. Grâce à ses notifications et informations utiles, vous serez toujours à jour !
- Téléchargez vite l'application gratuite !

PAPIER-CARTON > COLLECTE EN PORTE-À-PORTE



- Enlever le film plastique des journaux, revues et dépliants
- Dans une boîte en carton ou en petit paquet. De préférence avec une corde naturelle

- Papier et carton sale ou gras
- Photos, papier peint
- Mouchoir, papier absorbant et aluminium

VERRE > DANS LA BULLE À VERRE



- Séparer le verre blanc et le verre de couleur
- Videz bien les bouteilles et bocaux

- Les verres résistants aux hautes températures (ex. plats au four)
- Ampoules
- Les couvercles et capsules sont triés dans le sac PMC
- Porcelaine, céramique, terracotta
- L'opaline et le cristal
- Le verre plat tel que les vitres et les miroirs

Vous avez encore des doutes sur les emballages? Allez sur www.trionsmieux.be

En savoir plus sur le tri sélectif et le recyclage? Rendez-vous sur : www.fostplus.be



Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Cela ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une instruction de tri.



CALENDRIER DES COLLECTES SÉLECTIVES

JANVIER > JUIN 2024

COLLECTABLES



DÉCHETS RESIDUELLES (RES)

Tous les déchets non recyclables et pouvant être placés dans un sac-poubelle.

AUTORISÉS

- ✓ Papiers souillés, papier aluminium, plastique non recyclable ou déchets en plastique, chewing-gum, litières pour chats, sacs aspirateurs, etc.

À NE PAS DÉPOSER

- ✗ Les objets recyclables, produits chimiques et petits déchets dangereux (PDD), animaux morts, etc.

Rouleau sacs-poubelles :

- Sacs de 60 l : 20 €/rouleau de 10 sacs
- Sacs de 30 l : 10 €/rouleau de 10 sacs
- Sacs de 15 l : 5 €/rouleau de 10 sacs

TEXTILE

AUTORISÉS

- ✓ Textile usagé et non usagé : vêtements, chaussures (par paire), sacs à main, linge de lit (draps, couvertures et couettes, sacs de couchage, etc.), rideaux, essuies de bain, nappes

À NE PAS DÉPOSER

- ✗ Textile mouillé ou sale, tapis, couvertures électriques, matelas

Mettez le textile dans un sac fermé, afin qu'il conserve sa valeur.

Conteneurs à textiles dans votre commune : Carrefour Drogenbos Rue Prolongée de Stalle

DÉCHETS DE LÉGUMES, DE FRUITS ET DE JARDIN (LFJ)

Les déchets LFJ sont les déchets de légumes, de fruits et de jardin.

AUTORISÉS

- ✓ Restes de nourriture, coquilles d'œufs, pelures et restes de fruits, de légumes et de pommes de terre, restes de viande et de poisson, restes de fromage, matières fécales de petits animaux (cochon d'Inde, lapin), coquilles de noix, plantes d'intérieur, plantes de jardin, herbe, feuilles, feuillages, fleurs, copeaux et sciure de bois non traités, petit bois d'élagage

À NE PAS DÉPOSER

- ✗ Liquides, sauces, graisses, huiles, sachets de thé et pads de café, bois traité, os, coquilles de moules, litières pour chats, sable pour volières, terre, cendres, matières fécales de grands animaux domestiques

Tarifs :

- Sacs de 60 l : 10 €/rouleau de 10 sacs
- Sacs de 30 l : 5 €/rouleau de 10 sacs
- Sacs de 15 l : 2,5 €/rouleau de 10 sacs
- Sac en papier : €0,75/sac

CONSEIL : DÉPOSEZ UN MORCEAU DE CARTON OU UN JOURNAL AU FOND DU SAC.

Remarque :

Les déchets de jardin peuvent être déposés dans les sacs LFJ blancs ou dans les sacs en papier brun pour Drogenbos.

Vous pouvez également opter pour le compostage à domicile.

Pour plus d'informations, ou pour commander du matériel, veuillez contacter le service Logement et Environnement : wo@drogenbos.be ou 02 333 85 16

BOIS D'ÉLAGAGE

Le bois d'élagage est enlevé en même temps que les déchets LFJ. 0,5 m³ maximum par collecte.

Le bois d'élagage doit être lié en fagots maniables et ficelé correctement au moyen d'une corde solide.

- Longueur maximum de 2 m, poids maximal de 20 kg

- Les branches avec des épines et piquants doivent être attachées ensemble pour éviter de blesser les collecteurs
- Branches d'un diamètre max. de 5 cm
- PAS de souches, de branches épaisses (diamètre supérieur à 5 cm), de terre ou de pierres
- NE PAS utiliser de fil de fer, pour éviter d'endommager le broyeur

BULLE À VERRE

- Rue au Bois
- Rue Kuiken
- Rue du Verger
- Parking devant la maison communale

SACS PMC

- Sacs de 60 l : €3/rouleau de 20 sacs
- Sacs de 100 l : €5/rouleau de 20 sacs

POINTS DE VENTE DES SACS POUR LES DÉCHETS RÉSIDUELS, LES DÉCHETS VERTS ET LES PMC

Les sacs-poubelles d'Intradura peuvent être achetés dans les points de vente des 17 communes participantes.

Surfez sur www.intradura.be/fr/ **3nouveauxsacs** pour découvrir tous les points de vente.

AMIANTE

Chaque premier vendredi du mois, entre 14 heures et 16 heures, vous pouvez déposer gratuitement vos déchets d'amiante chez Intradura à l'adresse suivante : Dorent 5, 1620 Drogenbos. Le formulaire est disponible à la maison communale et sur le site www.drogenbos.be.

Les déchets contenant de l'amiante doivent être emballés dans du film plastique transparent (d'une épaisseur de 100 microns). Le matériel d'emballage et l'équipement de protection peuvent être achetés dans les magasins de bricolage ou à la maison communale service logement et environnement. Collecte d'amiante à domicile pour des **grandes quantités** : intradura.be/fr/collecte-damiant-a-domicile ou **02 334 17 40**

MATELAS

Dates : Chaque premier vendredi du mois, entre 14 heures et 16 heures, vous pouvez déposer gratuitement votre matelas chez Intradura à l'adresse suivante : Dorent 5, 1620 Drogenbos. Déposez gratuitement votre matelas au point de collecte.

Si vous voulez lui donner une deuxième vie, assurez-vous qu'il :

- est totalement sec et
- n'est pas moisi ou sale.

Ne peuvent être recyclés (mais sont toujours acceptés gratuitement) :

- matelas humides
- matelas endommagés et très sales
- morceaux de matelas

Conseil : Demandez au magasin où vous achetez un nouveau matelas s'il reprend l'ancien. Cela vous évitera de devoir le transporter et trouver un véhicule de grande taille.

ENCOMBRANTS (SUR DEMANDE ET PAYANT)

Les déchets volumineux ne rentrant pas dans un sac-poubelle et qui ne sont pas recyclables

- ✓ Glacières, matériaux isolants (laine de roche), objets ne pouvant pas être séparés, comme un fauteuil, une chaise recouverte de tissu, un tuyau d'arrosage, une valise, etc.

Matériaux recyclables tels que métaux, meubles en bois, appareils électriques, plastiques durs, matelas, etc.

Vous avez des déchets encombrants ?

Les dates de collecte sont indiquées sur le calendrier. **Contactez-nous au plus tard une semaine avant la date de collecte prévue au 02 334 17 40** ou par e-mail à grofviul@intradura.be ou consultez le site www.intradura.be et remplissez le formulaire de demande.

Important : indiquez la quantité et la composition des déchets encombrants (liste des choses à emporter).

Tarif : 0,26 euro/kg. Vous devez être présent le jour de la collecte. Les encombrants seront pesés et vous devrez payer directement par Bancontact (pas en espèces).

Remarque : Ne sortez pas vos encombrants trop à l'avance, vous éviterez ainsi que d'autres déchets y soient ajoutés.

PARC DE RECYCLAGE POP-UP

Le camion d'Intradura stationnera sur le parking Frankveld entre 9 h et 12 h 30 aux dates suivantes :

- Samedi 27 janvier 2024
- Samedi 23 mars 2024
- Samedi 25 mai 2024

TARIF ?

Les fractions suivantes sont collectées au parc de recyclage pop-up aux tarifs suivants :

PDD, EPS, DEEE : gratuit

Déchets encombrants : 0,26 € par kg

SONT AUTORISÉS :

PDD :

Produits de vaisselle et détergents : cire encaustique, nettoyant WC et déboucheur WC, savon, produits d'entretien pour voitures : antirouille, shampooing voiture, cire voiture, liquide de refroidissement, liquide de freinage, lubrifiant, résidus de carburants : résidus d'essence, de pétrole ou d'alcool à brûler pour les appareils à fondue, white spirit, piles : batteries de voiture, piles de transistor, lampes, piles boutons, cosmétiques : rouge à lèvres,

vernis à ongles, dissolvant, parfums, déodorants, laque pour cheveux, insecticides et pesticides : produits anti-mousse, désherbants, mort-aux-rats, produits d'entretien : teinture, produits de protection du bois, nettoyant pour pinceaux, laque, colle, térébenthine, peinture, peinture décapante, vernis, détachant, huiles et graisses : huile pour fondue et pour friture, graisse pour friture, lubrifiant, divers : produits photographiques (développeur, fixateur), encre (toner, tampon encreur), déchets de laboratoire, lampes fluorescentes.

EPS :

Polystyrène expansé, propre

DEEE :

Déchets d'équipements électriques et électroniques.

Encombrants :

Tous les déchets ménagers qui, en raison de leur poids, nature et/ou volume, ne peuvent pas être emballés dans un sac-poubelle. Le volume des encombrants ne peut excéder 1 m³ par enlèvement. N'emballer jamais les encombrants dans un sac-poubelle et veillez à ce qu'ils puissent être facilement transportés.

BOUTEILLES DE GAZ USAGÉES

Où déposer une bouteille de gaz vide ?

Consultez le site www.mabouteillegaz.be pour savoir où déposer votre bouteille de gaz près de chez vous.

MAGASIN DE DÉPÔT-VENTE

Déposez vos objets réutilisables au magasin de dépôt-vente

Armoires, chaises, fauteuils, radios, ordinateurs, réfrigérateurs, etc.

MAGASIN DE DÉPÔT-VENTE :

Bergensesteenweg 386 - 1600 Sint-Pieters-Leeuw - 02 361 31 42

www.dekringwinkel.be/vites



En savoir plus sur le tri sélectif et le recyclage? Rendez-vous sur : www.fostplus.be

Vous avez encore des doutes sur les emballages? Allez sur www.trionsmieux.be